

RCS : FOIX Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00442 Numéro SIREN : 892 345 927 Nom ou dénomination : A.P. EXPERT

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002331

Certifié conforme, le président 

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 14	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	67 200		67 200	67 200		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	67 200		67 200	67 200		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	682		682	509	173	33.95
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	671		671	919	248	26.96
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 353		1 353	1 428	75	5.25
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		68 553		68 553	68 628	75	0.11

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 14	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 017		4 017	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 860	4 017	35 877	893.11
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	28 843	3 017	31 860	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	37 600	37 600		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 325	1 505	180	11.96
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	785	32 540	31 755	97.59
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	39 711	71 645	31 935	44.57
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	68 553	68 628	75	0.11

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

39 711 71 645

A.P. EXPERT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Zone Industrielle de Garaoutou
09270 MAZERES
892 345 927 RCS FOIX

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 16 JUIN 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 31 859.71 euros, de la manière suivante :

- Une partie, affectée au compte "report à nouveau", soit	4 017.07 €
- Une partie, affectée à la réserve légale, soit	100.00 €
- Une partie, affectée aux parts sociales, à titre de dividendes, soit	18 000.00 €
- Le solde au compte « autres réserves », soit	9 742.64 €
Total.....	31 859.71 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte qu'aucune sommes n'a été distribuée à titre de dividendes depuis la création de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
La Présidence

